
ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du mardi 24 mai 2022, à 19 heures

Salle du conseil municipal

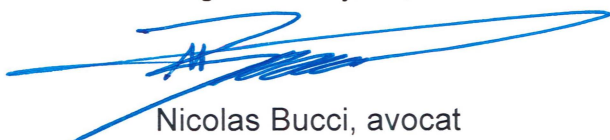
Secteur de Sainte-Monique

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal.
3. Rapports sur la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et approbation des comptes payés et à payer et reddition de comptes – gestion contractuelle et ressources humaines. (G5 213 N1048)
4. Projet intitulé « Fonds d'opérations 2022 du Marché du terroir » (FSD-202-09) et mandat de gestionnaire pour le Marché public du terroir. (G5 500 N15601 #117812) et (G3 216 102 N15217)
5. Soumission relative à des services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis incluant la surveillance des travaux relatifs à l'augmentation de la capacité du poste de pompage Cyr, dans le secteur de Saint-Janvier. (2022-028) (X3 512 U3 N14242)
6. Autorisation pour la signature d'une entente-cadre avec SIRSIDYNIX relative au serveur SaaS pour la gestion des prêts de la bibliothèque. (G2 310 U4 N13827)
7. Fin de l'entente intermunicipale relative à la fourniture de services d'intervention contre les incendies entre la Ville de Sainte-Thérèse et la Ville de Mirabel pour couvrir une partie de leur territoire. (X2 200 U4 N12295)
8. Transfert du bail concernant la location d'un espace au parc Lacombe, dans le secteur de Sainte-Scholastique aux fins de l'exploitation d'un casse-croûte ou d'un bar laitier. (G7 411 N14511)
9. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement numéro 2098 *Interdisant la circulation des véhicules lourds sur une partie du rang Sainte-Henriette et de la montée Sainte-Marianne, ainsi que sur la rue des Prairies et le rang Saint-Henri, dans les secteurs de Sainte-Monique, du Domaine-Vert Nord et du Domaine-Vert Sud*, afin de lever l'interdiction de la circulation des camions et des véhicules-outils sur une partie du rang Sainte-Henriette, du chemin de la Côte Nord à la rue Saint-Jacques et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2525)
10. Adoption du règlement numéro U-2514 modifiant le Règlement de zonage numéro U-2300, afin de remplacer le deuxième (2^e) paragraphe de l'article 16.7.2 pour spécifier que lorsqu'une carrière ou une sablière opère en vertu des droits acquis et conformément aux lois et règlements applicables dans cette situation, les opérations de remblai ou de déblai reliées au réaménagement et/ou à la restauration d'une carrière ou d'une sablière sont permises, même sans l'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et/ou la Commission de protection du territoire agricole. (G8 400)
11. Adoption du règlement numéro U-2515 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à permettre l'usage « C10-06

entrepreneur de la construction » et ses dispositions spécifiques aux usages déjà autorisés dans la zone RU 1-6 située dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)

12. Adoption du règlement numéro 2523 modifiant le règlement numéro 2251 concernant la gestion contractuelle, le contrôle, les suivis budgétaires ainsi que la délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses afin d'autoriser le directeur général à embaucher un employé et faire une reddition de comptes. (G8 400)
13. Embauche au poste d'agent de bureau au Service du greffe. (G4 112)
14. Embauche à la fonction de policier au Service de police. (G4 112)
15. Signature d'une lettre d'entente avec la Fraternité des policiers de Mirabel inc. pour la création d'une nouvelle relève de travail jour-soir. (G4 611 S50)
16. Signature d'une lettre d'entente avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mirabel - C.S.N. (Cols bleus) relativement aux nouvelles fonction et affectation de jardinier et chauffeur au Service de l'équipement et des travaux publics. (G4 611 S30)
17. Signature d'une lettre d'entente avec le Syndicat des employés municipaux de Mirabel (C.S.N.) - Cols blancs relativement aux nouvelles fonction et affectation de technicien de chantier au Service du génie. (G4 611 S40)
18. Nomination d'une mairesse suppléante. (G1211101)
19. Révision de la politique pour l'installation de clôture en bordure des parcs ou de terrain municipal. (X3 213 U1 #85342)
20. Démolition d'un bâtiment situé au 14350, rue Saint-Jean, dans le secteur de Sainte-Monique. (X6 500)
21. Mandat à Contentieux - Ville de Mirabel pour une poursuite à la Cour supérieure contre Jacqueline Robert et Alain Asselin, secteur de Saint-Canut. (G8 513 #100612)
22. Délégation de pouvoirs d'inspection à un fonctionnaire ou officier de la municipalité, à titre d'inspecteur métropolitain local concernant les milieux naturels de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). (G1 210 102 et G3 400)
23. Appui à la MRC de Rouville relativement à des revendications concernant la complexité des démarches et les délais de traitement des dossiers par le ministère des Transports du Québec. (G3 312)
24. Appui à la Coalition Santé Laurentides pour l'investissement massif nécessaire pour le développement des centres hospitaliers de la région des Laurentides. (G3 314)
25. Mobilisation pour la réduction de l'herbe à poux. (G3 316)
26. Dépôt de documents.
27. Affaires nouvelles.
28. Parole aux conseillères et conseillers.
29. Période de questions.
30. Levée de la séance.

Le greffier adjoint,



Nicolas Bucci, avocat